

LES PHASES D'INTÉGRATION

Une intégration réussie commence avant l'arrivée de l'alternant à son poste, qu'il soit ou non en situation de handicap. La préparation de son arrivée est déterminante pour multiplier les chances de réussite.

- 1 **Préparer** l'accueil du nouvel embauché
- 2 **Désigner** un tuteur ou un maître d'apprentissage
- 3 **Accueillir** la nouvelle recrue
- 4 **Construire** un parcours d'intégration et planifier les différentes missions
- 5 **Évaluer et réaliser** un bilan de fin de parcours

LES ENJEUX D'UNE BONNE INTÉGRATION

Pour un alternant en situation de handicap, **l'enjeu sera d'envisager l'ensemble des situations de «vie» auxquelles il sera confronté** dans l'entreprise pour s'assurer qu'il puisse mener à bien sa mission et atteindre son objectif (la situation de travail, mais également l'accès à l'entreprise, la restauration, les vestiaires, les pauses, les horaires, etc).

- **Le premier entretien est déterminant. Il s'agit d'évoquer le besoin éventuel d'aménagement et de créer un climat de confiance ou le futur alternant va pouvoir s'exprimer.** Vous devez rester vigilant à ne pas aborder la pathologie elle-même mais bien les besoins de compensation. Si celui-ci est exprimé, vous pourrez bien entendu demander si la personne a fait reconnaître administrativement son handicap, en l'informant si tel est le cas, des avantages de vous la transmettre.
- **La préparation de son arrivée est essentielle que ce soit en terme matériel** (aménagement du poste et de son environnement de travail le cas échéant), **mais surtout humain** pour sensibiliser les autres salariés autour du handicap avec l'accord du salarié.
- **De nombreux partenaires spécialisés peuvent intervenir en amont** auprès de l'employeur et de la personne pour sécuriser la démarche.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans **80 % des cas aucun aménagement du poste de travail n'est à prévoir** lors de l'intégration d'un travailleur handicapé.

LES DIFFÉRENTS
PARTENAIRES

Mettre en oeuvre un aménagement

Lorsqu'un aménagement doit être mis en œuvre **plusieurs partenaires sont mobilisables** pour accompagner les entreprises et le candidat à chaque étape de l'intégration d'une personne en situation de handicap :

- **Acteurs du service de santé au travail ;**
- **CAP Emploi ;**
- **l'Agefiph propose au-delà des aides financières, un accompagnement adapté et sur mesure.**

**ZOOM SUR LE RÉFÉRENT HANDICAP**

Son rôle est de favoriser l'intégration des personnes en situation de handicap et de les accompagner durant tout leur parcours. Il fait le lien entre les différents acteurs du champ du handicap et de l'insertion professionnelle des personnes handicapées et son environnement notamment la famille.



[Consultez notre page dédiée](#)

**EN SYNTHÈSE**

- Rester donc vigilant lors de la prise de poste. L'objectif étant de **valider ou de s'assurer que tous les aménagements ont bien été pris en compte** et qu'ils permettent la réalisation du travail dans des conditions satisfaisantes.
- **Organiser des moments d'échanges réguliers et un suivi rapproché** durant toute la période d'intégration pour éviter l'isolement et détecter les difficultés le plus tôt possible.
- **Former les tuteurs et maîtres d'apprentissage sur la méthodologie** afin d'identifier les besoins liés au handicap de la personne en situation de travail, les freins et contraintes situationnels du quotidien, et ainsi mieux transmettre leurs connaissances et compétences.

